

## Compte-rendu du conseil d'école du 09 novembre 2020

### Membres présents :

- Les enseignants : Monsieur Michel Giraud-Sauveur, directeur – Mesdames Mathieu, Jacob, Giraud-Sauveur, Lafond, - Monsieur Lemaître
- Les délégués des parents d'élèves : Mesdames Chanoine, Petigny, Roth, Monsieur Duterte
- Les représentants de la mairie : Monsieur Giordano, maire, Mme Torrent Adjointe, Monsieur Faure adjoint, Monsieur Ménard

**Personnes excusées** : enseignants : Monsieur Poinsonnet - Parents délégués : Monsieur Loisel

Début de la réunion : 18 h 00 en visioconférence

### Principaux points abordés :

#### 1 – Élections des représentants des parents d'élèves

Pour la première fois cette année, l'élection a eu lieu exclusivement par correspondance.

Le taux de participation s'est élevé à 61,2 % en baisse par rapport à octobre 2019 (68 %), sachant que depuis plusieurs années, la participation reste plus élevée qu'au niveau national (environ 46 à 47 % en moyenne de participation)

Un grand merci aux 5 parents qui se sont proposés pour constituer une liste.

#### 2 - Étude et vote du règlement intérieur 2020-2021 :

**Le directeur ne propose pas de modification du règlement intérieur qui est conforme au règlement type départemental publié par Monsieur l'Inspecteur d'académie le 14 octobre 2019.**

**Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.**

**Le conseil d'école approuve les modalités de communication aux familles** : prochainement par messagerie électronique, affiché sur le tableau d'affichage et publié sur le site internet de l'école.

#### 3 - Bilan de la rentrée scolaire 2020

- Des effectifs assez stables qui oscillent régulièrement ces dernières années entre 115 et 120 élèves, alors que la tendance au niveau départemental est plutôt à la baisse des effectifs.
- Arrivée de deux nouveaux enseignants cette année : Bertrand Poinsonnet sur le poste brigade (remplaçant) et Mme Lafond dans la classe CP- CE1
- En septembre et octobre, le protocole allégé a rendu possible la reprise d'un certain nombre de projets : stages de tennis pour les classes de MS à CE1, des actions en éducation au développement durable en partenariat avec Gaëtan Martinon, un stage d'escalade pour la classe CM1-CM2, un stage de balle ovale pour la classe CE1-CE2, le lancement d'un projet d'étude et découverte du patrimoine local pour la classe CP-CE1 en partenariat avec le service du patrimoine.

#### 4 – Le protocole sanitaire en vigueur en novembre 2020

- Face à la reprise de l'épidémie, le ministère a renforcé le protocole sanitaire avec quelques mesures fortes :
  - o Port du masque à partir du CP
  - o Ne plus permettre le brassage entre les classes
  - o Renforcement de l'aération des locaux, du lavage des mains et du nettoyage des locaux
  - o Suite à une précision apportée par l'Inspection académique, les intervenants extérieurs seront autorisés dans les écoles sous certaines conditions. Certains projets seront reportés.
  - o Les rencontres parents enseignants se feront le plus possible par téléphone, sauf besoins particuliers

Certains parents ont exprimé leur opposition au port du masque ; 3 enfants ne sont pas venus à l'école la première semaine après les vacances pour ce motif. Le directeur rappelle que la règle s'applique à toutes et à tous. Si un parent refuse que son enfant porte le masque, alors l'élève ne peut pas être autorisé à entrer dans l'école.

- Quelques points nécessitent encore des améliorations :
  - o Sortie des élèves : il convient d'éviter que les parents qui attendent à l'entrée de l'école ne soient trop nombreux au même moment et ne soient pas trop près les uns des autres avec une problématique forte le mercredi matin.
    - Pour le mercredi midi, l'école va tester un départ anticipé des élèves qui doivent prendre le car en passant par le portail de la cour. D'autres solutions seront envisagées si nécessaire.
    - Les parents sont encouragés à ne pas stationner dans le hall : aller directement dans la cour pour récupérer les élèves
  - o Les parents sont aussi invités à étaler leur arrivée à l'école à midi et à 16 h 30 : ne pas tous venir à midi ou 16 h 30 ; le simple fait d'arriver avec 5 minutes de décalage permettra de réduire le nombre de parents présents à l'entrée.
- La mise en place de ce protocole est complexe. Le directeur insiste sur le fait que l'équipe pédagogique est très solidaire face aux difficultés rencontrées et aussi très engagée pour maintenir de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves et de bonnes conditions de sécurité pour tous (enseignants, personnel communal, élèves, parents, ...) :
  - o Un protocole sanitaire local a été rédigé par l'équipe pédagogique, en partenariat avec la mairie, en conformité avec le protocole sanitaire national.
  - o Les enseignants ont également commencé la rédaction d'un plan de continuité pédagogique qui prévoit :
    - D'envoyer un programme de travail aux élèves s'ils sont cas contacts, ou s'ils sont malades, lorsque l'absence prévisionnelle est d'au moins 3 jours environ
    - Une continuité pédagogique en cas de fonctionnement en demi-groupe ou en cas de fermeture des écoles des écoles.
  - o L'objectif est d'anticiper un éventuel changement de protocole sanitaire.
- Mme Roth demande si un prêt de matériel par l'école (dans le cadre d'une convention avec la mairie) peut être envisagé pour certains élèves qui ne sont pas équipés à la maison. Le directeur apporte les précisions suivantes :
  - o Au printemps dernier, à priori, il semble qu'une grande majorité d'élèves était équipée. Pour autant, aucune enquête précise n'a été réalisée ; il sera très utile de vérifier.
  - o Le prêt de matériel ne pourrait se faire qu'avec l'accord de la mairie, propriétaire du matériel
  - o Si un ordinateur doit être prêté à un élève, cela nécessitera une certaine maintenance avec la suppression de certains dossiers, de certains fichiers qui ne peuvent pas sortir de l'école.
  - o Une convention devra être rédigée et signée entre les parents et la mairie pour définir les responsabilités en cas de perte ou de dégradation de matériel.

**5 - Bilan financier de l'exercice 2019-2020 de la coopérative générale de l'école :** Bilan simplifié au 31 août 2020

<b>Actif</b>	
Caisse Epargne	3 422,97
Caisse	367,42
<b>Total actif</b>	<b>3 790,39</b>

<b>Passif</b>	
Solde au 01/09/2019	<b>3 537,41</b>
Excédent du présent exercice	
Déficit du présent exercice	+ 252,98
<b>Total passif</b>	<b>3 790,39</b>

- En recettes : subvention de 1 000 euros de la mairie.
- En dépenses : relativement plus faibles que les années précédentes du fait de la crise du Covid (essentiellement soutien aux actions culturelles, achat et vente des photos des classes).
- Pour 2020-2021 – le projet de classe de découverte pour la classe CE1-CE2 est annulé du fait de la crise Covid. La coopérative générale de l'école soutiendra les actions prévues par le projet d'école qui pourront avoir lieu cette année.

**6 - Présentation de quelques indicateurs sur le fonctionnement de l'école et la mise en œuvre du projet d'école**

- Participation des parents aux réunions d'information de rentrée scolaire : La participation reste élevée comme les années précédentes
  - o Entre 80 et 90 % de participation des parents selon les classes.
  - o Ces réunions sont importantes car elles permettent aux parents de mieux comprendre comment accompagner la scolarité de leur enfant.
  - o Comme les années précédentes, pour certaines classes, le directeur était présent au cours de la réunion. Il juge cette co-intervention très pertinente pour communiquer des informations plus globales sur la mise en œuvre du projet d'école, sur la continuité des apprentissages entre les classes, ....
- Accueil des nouveaux élèves en petite section : de nombreux élèves de petite section ont profité du dispositif d'accueil progressif qui est proposé depuis plusieurs années. Madame Mathieu est très satisfaite de ce dispositif, qui permet aux élèves de se sentir en sécurité à l'école assez vite quelques semaines après la rentrée.
- Fréquentation des activités périscolaires : **93.9 % des élèves de l'école sont inscrits (97.7 % de la GS au CM2 et 81.5 % pour les élèves de PS et MS)**

- La fréquentation reste donc assez forte, d'autant que le ramassage scolaire à 16 h 30 permet aux élèves de participer aux activités tout en pouvant utiliser le car du ramassage scolaire
- **Demande de dérogation pour les élèves de PS pour la fréquentation scolaire l'après-midi**
  - Les parents ont sollicité une dérogation pour environ 70 % des élèves de PS en ce début d'année ; le plus souvent, la demande concerne 1 ou 2 après-midis dans la semaine.
  - L'objectif sera d'aboutir en fin d'année à une fréquentation complète de l'école l'après-midi pour préparer les élèves à la fréquentation obligatoire de l'école toute la journée à partir de la moyenne section, mais toujours sur le principe de la bienveillance et le respect des besoins des élèves, en partenariat étroit avec les parents.
  - Par contre cette dérogation n'est pas possible pour le mercredi matin.
- **Bilan des parcours des élèves de CM2 qui sont entrés en 6<sup>ème</sup> en septembre 2020.**
  - Les élèves de la cohorte 2009, ont bénéficié de la grande majorité des actions et projets prévus par le projet d'école et dans l'ensemble des parcours : parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen, parcours santé, parcours d'éducation au développement durable.
  - Toutefois dans le domaine du parcours d'apprentissage en éducation physique et sportive, l'année 2019-2020 s'est traduite par la fermeture de la piscine, et il n'a pas été possible de faire passer aux élèves l'attestation de savoir nager de niveau 2 ; ce sera au collège de s'en occuper. De même le stage de kayak pour la classe CM1-CM2 a été annulé.

## **7 – Le projet d'école 2020-2025**

Le contexte sanitaire est désormais incertain ; en fonction de l'évolution du protocole les actions envisagées pourront être réalisées dans plusieurs domaines :

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Le parcours en éducation physique et sportive
- Le parcours en éducation au développement durable
- Le parcours citoyen
- Le parcours santé

Les enseignants informeront les parents au fur et à mesure, en fonction de ce que le protocole permettra.

Une synthèse complète des actions envisagées cette année sera communiquée aux familles prochainement par l'intermédiaire du site internet de l'école.

## **8 – Le projet Label école numérique :**

- L'école et la mairie ont déposé une demande de subvention auprès de l'Etat pour réaliser un important investissement qui se traduira si la subvention est accordée par :
  - L'équipement en matériel de visioconférence
  - L'achat de tablettes numériques
  - Le remplacement d'ordinateurs anciens par de nouveaux ordinateurs portables
  - Le remplacement du TBI de la classe CM1-CM2 par un écran numérique interactif

## **9 – Intervention d'une assistante d'anglais**

- Une assistante d'anglais intervient une fois par semaine dans les trois classes élémentaires. Cette année il s'agit de Gurneet Kaur Chandok, qui vient du sud de l'Inde, et qui sera présente jusqu'en avril 2021. Elle intervient en partenariat étroit avec l'enseignant de la classe, pour des apports dans le domaine culturel notamment.

## **10 – Questions diverses**

- **Retard du car du ramassage scolaire le matin** : les enseignants s'inquiètent du retard régulier le matin du car qui récupère les élèves du Villaret, Villard Meyer et La Rochette Pré du Faure. Cela est assez irrégulier. La mairie est intervenue auprès de la Région ; il semble que le transporteur ne puisse pas faire mieux du fait de contraintes de service. La situation risque d'empirer les jours de chute de neige.
- **Desserte du hameau de l'Isclé de Prelles par le ramassage scolaire**
  - Actuellement ce hameau n'est pas desservi. Plusieurs familles y habitent et souhaitent connaître la procédure pour demander la mise en place d'un arrêt de car
  - Monsieur Faure indique que la Région a des problèmes pour mettre en place un arrêt de car pour deux raisons :
    - Problème pour sécuriser l'arrêt s'il est installé en bordure de route nationale,
    - Et problème du temps nécessaire au car pour rejoindre un arrêt qui serait installé au niveau de l'Isclé, car le car devrait dans ce cas emprunter la route derrière la voie ferrée.
  - Monsieur le Maire indique qu'il est envisagé une délégation de service de la part de la région vers la communauté de communes ce qui pourrait peut-être permettre d'envisager autrement cette question. Il sera attentif au suivi de ce dossier mais pour l'instant la Région n'a pas donné de réponse favorable à cette demande.

**Fin du conseil : 19 h 40**

Le directeur de l'école,  
M Giraud-Sauveur

La secrétaire de séance,  
Mme Lafond, enseignante